



## **Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines**



## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>I – CONVERGENCE DE LA PRODUCTIVITE MAIS NON DE L'EMPLOI</b> .....	5
1 - Le PIB par habitant encore très faible en outre-mer malgré un rattrapage .....	5
2 - D'importants gains de productivité malgré les différences .....	6
3 - Le très faible taux d'emploi en outre-mer : un facteur explicatif essentiel de l'écart de richesse.....	10
<b>II – UN MODE DE DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE A LA REUNION</b> .....	12
1 - Une croissance forte et intensive en emplois dans le secteur résidentiel.....	12
2 - Un effet de rattrapage largement imputable au secteur résidentiel .....	13
3 - Des besoins encore insatisfaits dans les services aux particuliers, des marges de progression en termes d'emplois salariés .....	14
<b>III – NON-CONVERGENCE DU REVENU PAR HABITANT EN RAISON DU CHOMAGE</b>	16
1 - Un avantage salarial outre-mer par rapport à la province, sauf pour les ouvriers .	16
2 - Du salaire moyen au revenu moyen : le chômage, un obstacle majeur à la convergence du revenu des ménages .....	18
<b>CONCLUSION</b> .....	20
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	21
<b>ANNEXES</b> .....	22





## INTRODUCTION

---

Malgré le rattrapage observé au cours des dernières décennies, les régions ultramarines accusent encore, au milieu des années 2000, un net retard en termes de création de richesse par habitant. Mesuré en valeur, faute de données en volume, leur PIB par tête est bien plus faible que celui des autres régions françaises, inférieur de moitié à la moyenne nationale en Guyane, région la plus pauvre, et d'un tiers à la Martinique, région ultramarine la plus prospère. Par comparaison, l'écart à la moyenne nationale ne dépasse pas 20 % en Languedoc-Roussillon, en Nord-Pas-de-Calais et en Corse, régions les plus pauvres de la métropole.

L'ampleur du retard de développement, la petite taille et l'éloignement géographique rendent les économies ultramarines si atypiques qu'elles ne sont pas prises en compte dans les nombreux travaux de recherche traitant de la convergence des régions à l'échelle européenne. Toutefois une récente étude empirique (Sudrie, 2008) a comparé la croissance économique des régions ultramarines françaises, espagnole (Canaries) et portugaises (Açores, Madère). Elle a mis en avant l'importance de l'espace économique national, à travers la politique sociale et la politique de change jusqu'à la création de l'euro, dans le mode de croissance de chacune de ces régions.

La présente étude fait sienne la conclusion qui reconnaît aux politiques nationales un caractère déterminant pour le mode de croissance des régions ultramarines et elle se limite donc à l'espace économique français. Contrairement à la plupart des travaux consacrés aux DOM, elle les compare, non seulement à la seule moyenne nationale, mais aussi aux régions les plus pauvres de la métropole.

C'est avec une approche comparative interrégionale considérant les 22 régions métropolitaines et les 4 régions d'outre-mer que l'étude réexaminera, dans un premier temps, les conclusions des travaux de Sudrie (2008). Elle tentera en effet de déterminer si la forte croissance du PIB nominal des régions ultramarines durant la première moitié des années 2000 s'est accompagnée d'une dynamique de l'emploi, d'une accélération des prix de la valeur ajoutée ou de gains de productivité. Vérifier l'existence de tels gains de productivité se révèle nécessaire tant leur mesure est délicate en l'absence de données en volume et cependant indispensable à la compréhension du mode de développement de ces régions.

L'étude détaillera ensuite la trajectoire de l'économie de La Réunion dont la croissance et la progression de l'emploi ont été les plus fortes durant la première moitié des années 2000. Elle la comparera en particulier à celle de la Corse, région dont les performances économiques sont relativement similaires.

Enfin elle déterminera ce qui, des salaires ou de l'emploi, a empêché la convergence du revenu des ménages par habitant des régions ultramarines avec celui de certaines régions métropolitaines.





# I – CONVERGENCE DE LA PRODUCTIVITE MAIS NON DE L'EMPLOI

---

## 1- Le PIB par habitant encore très faible en outre-mer malgré un rattrapage

### 1-1 Un rattrapage significatif entre 2000 et 2005

La convergence économique des Antilles et de La Réunion avec la métropole, en cours depuis des décennies, s'est poursuivie ces dernières années. De 1995 à 2005, leur PIB par habitant en valeur s'est rapproché de la moyenne nationale. L'écart s'est réduit de 8,4 points à la Guadeloupe, de 6,5 points à la Martinique et de 8,5 points à La Réunion.

A l'inverse, l'écart de la Guyane avec le reste du pays s'est creusé. De 1995 à 2005, le PIB par habitant dans cette région a perdu 12,1 points par rapport à la moyenne nationale. Le boom démographique y est tel qu'il aurait fallu un doublement du PIB en dix ans pour stabiliser l'écart du PIB par tête avec la métropole. Or le PIB nominal n'a augmenté que de 57 % de 1995 à 2005, du fait d'une croissance économique atone à la fin des années 1990. La reprise de l'activité à partir de 2001 a toutefois permis de réduire un peu l'écart avec le reste du pays. Il s'ensuit un « décrochage » socio-économique de la Guyane par rapport à la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion.

Deux sous-périodes doivent cependant être distinguées.

- de **1995 à 2000**, la croissance du PIB nominal par habitant en outre-mer se démarque assez peu de celle observée en province, sauf en Guyane où elle a chuté de 13,1%. A la Guadeloupe et à La Réunion, elle se révèle certes plus soutenue que dans toutes les autres régions, dépassant la moyenne des régions de province d'un peu plus de 1 point de croissance par an ; elle demeure néanmoins voisine de celle enregistrée en Corse ou en Bretagne ;
- en fait, le mouvement de convergence est concentré sur la **première moitié des années 2000**. Il concerne alors les quatre régions ultramarines dont le PIB nominal par habitant progresse bien plus fortement qu'ailleurs. Son taux de croissance annuel est supérieur à la moyenne provinciale de 2,7 points à La Réunion, de 2 points environ aux Antilles et de 1,6 en Guyane qui s'inscrit aussi dans cette tendance. L'effet de rattrapage est plus marqué avec le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais qu'avec la Corse qui enregistre également une croissance soutenue du PIB nominal par habitant.

### 1-2 Moins d'écart avec la région la plus pauvre de métropole que celle-ci n'en a avec la plus riche

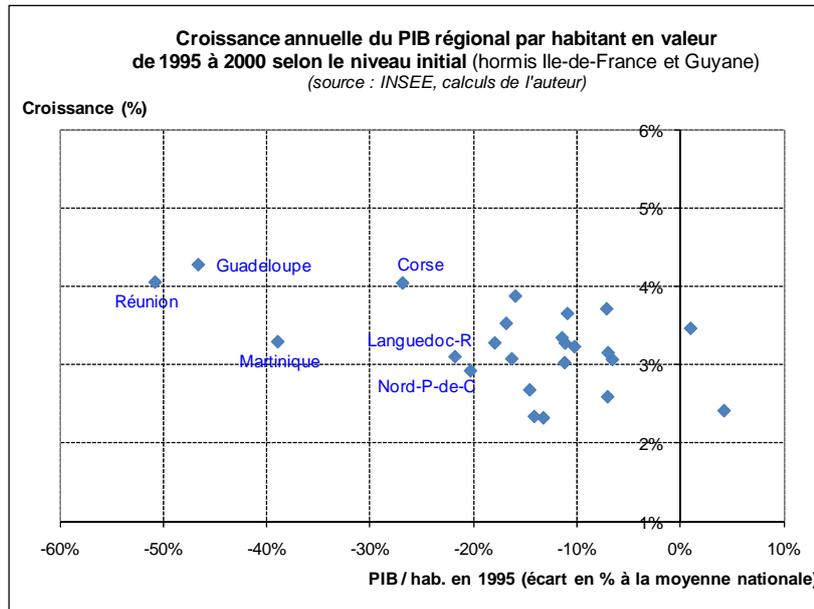
L'évolution singulière de la Guyane et la convergence des trois autres régions ultramarines avec la métropole font qu'en termes de création de richesse par habitant la Martinique est désormais trois fois plus proche du Languedoc-Roussillon que de la Guyane. En 2005, son PIB par tête est supérieur de 41 % à celui de la Guyane alors qu'il est inférieur de seulement 14 % à celui de la région la plus pauvre de la métropole. Ce dernier écart est toutefois bien plus important que l'écart moyen de 6 % entre régions métropolitaines (hormis l'Ile-de-France). Il est du même ordre de grandeur entre la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion. Ces trois régions demeurent un ensemble économique encore nettement distinct de la province.

Malgré cette absence de continuum économique de l'outre-mer à la métropole, la Martinique est néanmoins plus proche, en termes de PIB par tête, des trois régions métropolitaines les plus pauvres (Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Corse) que celles-ci ne le sont de Rhône-Alpes.

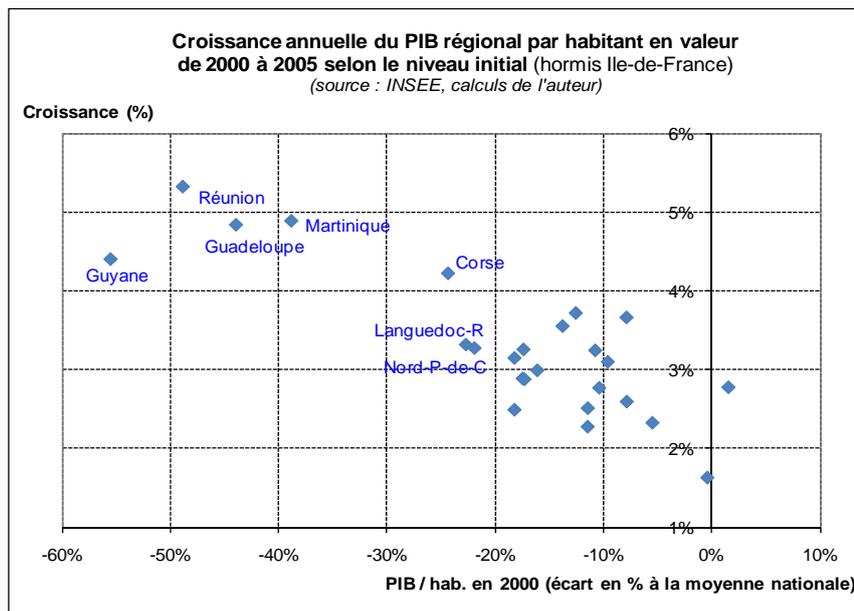


## Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

Graphique 1



Graphique 2



## 2- D'importants gains de productivité malgré les différences

Afin de décèler ce qui des gains de productivité, des créations d'emploi ou d'effets démographiques peut expliquer la croissance et le niveau du PIB par habitant, on décompose celui-ci de la façon suivante :

$$\text{PIB / Population} = (\text{PIB / Emploi}) \times (\text{Emploi / Population en âge de travailler}) \times (\text{Population en âge de travailler / Population})$$

Le PIB par emploi en valeur ne mesure pas la productivité apparente du travail, laquelle prend en compte la création de valeur ajoutée à prix constants. L'analyse ci-après tente de dissocier les évolutions en volume de celles des prix. Elle ne retient pas les évolutions des prix à la consommation pour approximation de la croissance du prix de la valeur ajoutée : dans des économies régionales aussi importatrices, une telle approximation peut biaiser les résultats. Le manque de concurrence souvent prêté au secteur commercial en outre-mer est également de nature à fausser les conclusions.



## 2-1 La croissance du PIB par habitant et du PIB par emploi : des évolutions disparates dans les régions ultramarines mais une convergence par rapport à la moyenne nationale

L'évolution de la croissance du PIB nominal par habitant de 1995 à 2005 reflète pour l'essentiel celle du PIB par emploi dans les régions ultramarines. Ce lien est particulièrement étroit à la Martinique sur l'ensemble de la période et il s'est resserré à la Guadeloupe lors de la première moitié des années 2000. En revanche, durant ces mêmes années, il se relâche à La Réunion qui combine la croissance du PIB par habitant la plus forte et la progression du PIB par emploi la plus faible en outre-mer. La Guyane est dans la situation opposée, après la baisse des deux indicateurs intervenue à la fin des années 1990.

Mais dans toutes les régions ultramarines, les taux de croissance du PIB par habitant et par emploi se révèlent bien supérieurs à la moyenne nationale de 2001 à 2005.

**Taux de croissance annuel des PIB par habitant et par emploi en valeur**

Régions	1996-2000		2001-2005	
	PIB / habitant	PIB / emploi	PIB / habitant	PIB / emploi
Guadeloupe	4,3	3,1	4,8	4,7
Martinique	3,3	3,5	4,9	4,8
Guyane	-2,6	-1,0	4,5	6,9
Réunion	4,1	3,6	5,3	4,2
France	3,4	2,3	3,0	2,9

Source : INSEE

Mais ces évolutions du PIB nominal par emploi, très différentes en outre-mer, traduisent-elle pour autant des gains de productivité ? Ne reflètent-elles pas une accélération du prix de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des prix du capital et/ou du travail ?

## 2-2 Une incidence relativement faible des coûts du travail et du capital, une croissance du PIB par habitant essentiellement imputable aux gains de productivité...

**La progression du coût du travail** peut être comparée entre régions de 2001 à 2006 à partir du salaire net à temps complet du secteur privé non agricole, publié par l'INSEE pour ces deux années. Comme le salaire net, par définition, n'intègre pas les cotisations sociales à la charge des employeurs, il ne prend pas en compte les exonérations croissantes spécifiques à l'outre-mer (loi Perben, LOOM, LOPOM) durant la période étudiée, estimées à un plus de 5 points de valeur ajoutée en 2005<sup>1</sup>. Cet indicateur salarial sous-évalue donc le niveau et la progression du coût relatif du travail entre régions ultramarines et métropolitaines.

**Taux de croissance annuel du salaire net à temps complet  
de 2002 à 2006 dans le secteur privé non agricole**

Régions	2002-2006
Guadeloupe	2,4
Martinique	1,8
Guyane	0,6
Réunion	2,5
Corse	2,4
Languedoc-R	2,3
Nord-P-de-C	2,3
Province	2,2
Métropole	2,2

Source : INSEE

Les hausses salariales sont très contrastées en outre-mer. Très faibles en Guyane, modérées à la Martinique, elles sont plus soutenues à la Guadeloupe et à La Réunion où elles ne s'écartent guère cependant des rythmes enregistrés en métropole, notamment dans ses régions les plus pauvres. L'augmentation du coût du travail dans le secteur privé non agricole ne peut donc pas expliquer les taux de croissance élevés du PIB par emploi en outre-mer durant la première moitié des années 2000.

<sup>1</sup> Cf. Forgeot & Jourdan (2008).



## Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

Dans le secteur public, où la valeur ajoutée est constituée essentiellement de la masse salariale, les primes des fonctionnaires en outre-mer, liées au coût de la vie, majorent le niveau du PIB par emploi dans les régions ultramarines. Mais peuvent-elles en expliquer la forte progression ? Dans les administrations<sup>2</sup>, la valeur ajoutée par emploi a davantage progressé en outre-mer qu'en métropole, singulièrement à la Guadeloupe et à La Réunion.

### Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée par emploi de 2001 à 2005 dans les administrations publiques

Régions	2001-2005
Guadeloupe	5,7
Martinique	2,8
Guyane	2,1
Réunion	4,5
Corse	1,6
Languedoc-R	2,3
Nord-P-de-C	2,7
Province	1,9
Métropole	2,0

Source : INSEE

Toutefois cette évolution dans les administrations influe peu sur la réduction de l'écart du PIB par emploi entre les régions ultramarines et la moyenne nationale. Durant la première moitié des années 2000, elle n'y contribue que pour 15 % à la Guadeloupe et 10 % à La Réunion.

**Les évolutions du prix du capital** dans les régions ultramarines sont plus délicates à mesurer. Les biens d'équipement y sont importés si bien que la baisse tendancielle du prix du capital en biens d'équipement observée dans les pays industrialisés devrait aussi s'y appliquer. Toutefois, le renchérissement du coût du transport maritime, consécutif à la hausse de 380 % des cours pétroliers exprimés en euros de 1998 à 2005, a pu contrarier cette évolution. L'étude tente d'en évaluer l'impact (cf. encadré).

#### Estimation de l'effet de la hausse des cours pétroliers sur les écarts de PIB par emploi

En outre-mer, il n'existe pas d'indice des prix à l'importation des biens d'équipement. Seul l'indice des prix à la consommation est calculé et publié. De façon à mesurer l'impact du prix du pétrole sur un produit à la consommation qui soit, comme un bien d'équipement professionnel, importé par bateau<sup>3</sup>, on exclut les services et les produits alimentaires pour ne retenir que les biens manufacturés, hors vêtements et chaussures. Pour l'essentiel, ils ne sont pas produits localement mais importés. L'écart entre les indices de prix des biens manufacturés (hors vêtements et chaussures) pour une région ultramarine et pour la métropole n'a cessé de croître depuis le début des années 2000. Cumulé sur cinq ans, il atteignait au plus 6 % dans ces régions à la fin de l'année 2005.

Mais reconduire à l'identique l'écart de prix de ces biens de consommation pour les prix des biens d'équipement risquerait de surévaluer ces derniers en outre-mer. Le commerce de détail y est en effet souvent jugé moins concurrentiel qu'en métropole. Les estimations économétriques réalisées pour mesurer l'effet du prix du pétrole tiennent compte de cette spécificité en intégrant l'écart de prix des produits alimentaires (hors produits frais), censé la traduire. Ces estimations attestent que la très forte hausse du prix du pétrole de 1998 à 2005 n'explique qu'en partie l'accroissement de cet écart de prix de biens manufacturés. Elle n'y aurait contribué que pour 1,6 point au plus en 2000 et pour 2,2 points au plus en 2005. Son impact sur la croissance des prix n'aurait donc pas dépassé 0,1 % par an en moyenne de 2000 à 2005. Comme les biens d'équipement ont une durée de vie moyenne de 10 ans environ, la diffusion d'un tel effet sur le prix du stock de capital est lente et son impact par conséquent négligeable à l'horizon de 2005. Enfin, comme le prix du capital n'intervient que pour moitié environ dans le prix de la valeur ajoutée, *la hausse des cours des produits pétroliers n'a pas contribué à la diminution des écarts de PIB par emploi entre les régions ultramarines et métropolitaines.*

<sup>2</sup> Sont exclus les fonctionnaires des secteurs sanitaire, social et éducatif. On ne peut pas reconstituer un historique de la valeur ajoutée par emploi du secteur public car les données incluent les activités libérales des professions de santé et le secteur privé de l'éducation.

<sup>3</sup> Le transport maritime achemine la plupart des marchandises à l'exception des produits frais livrés par avion. Le coût du fret maritime dépend à la fois de la valeur des cargaisons, de leur tonnage et de la rotation des navires.



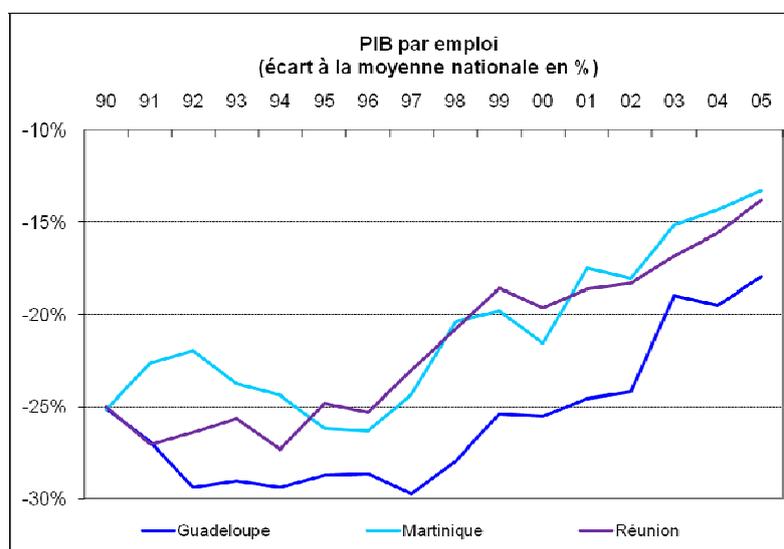
Comme le facteur travail, le capital bénéficie d'exonérations fiscales qui allègent son coût d'exploitation. Seule la moindre utilisation des capacités de production en raison de l'étroitesse des marchés locaux peut le renchérir. Toutefois, le taux d'utilisation de ces capacités est un indicateur cyclique qui ne peut enregistrer une augmentation durablement forte au point d'expliquer la croissance du PIB par emploi en outre-mer durant la première moitié des années 2000. Par conséquent, elle traduit bien une progression de la productivité apparente du travail, d'autant que le développement du temps partiel, plus marqué en outre-mer qu'en métropole, la minore quelque peu.

En résumé, la croissance du PIB par habitant des régions ultramarines reflète essentiellement des gains de productivité, non des créations d'emploi.

### 2-3 ... qui expliquent des écarts persistants en termes de PIB par emploi, du même ordre voire inférieurs à ceux observés pour certaines régions métropolitaines, sauf pour la Guyane

Ces gains de productivité n'ont pas permis cependant de combler l'écart de PIB par emploi entre l'outre-mer et la moyenne nationale. En 2005, il était encore de 13,2 % pour la Martinique, de 13,8 % pour La Réunion et il s'élevait à 18 % pour la Guadeloupe. Là encore, la Guyane se singularise par un écart très important qui atteignait 23 % en 2005, peu différent de celui de 1995, car les progrès réalisés au cours de la première moitié des années 2000 n'ont fait que compenser la détérioration de la fin de la décennie 90.

**Graphique 3**



**La comparaison du PIB par emploi entre les régions d'outre-mer et celles de métropole est plus délicate sur un plan statistique.** La méthode employée pour mesurer le PIB par emploi d'une région métropolitaine diffère de celle utilisée aux niveaux national et ultramarin. En effet, la valeur ajoutée d'un salarié dans une branche d'activité donnée n'est pas calculée au niveau régional mais supposée la même sur tout le territoire métropolitain. Par conséquent, l'écart entre une région ultramarine et une région métropolitaine reflète celui observé avec la moyenne nationale, corrigé de la structure sectorielle de la valeur ajoutée propre à la région métropolitaine. Ainsi la convergence du PIB par emploi des régions ultramarines vers la moyenne nationale se retrouve, de façon plus accusée, au niveau des régions métropolitaines les moins industrialisées. En outre, comme celles-ci disposent en général d'une main d'œuvre moins qualifiée et d'équipements moins performants, la productivité par branche y est sans doute plus faible qu'au niveau national. De ce fait la convergence des régions ultramarines et des régions métropolitaines les moins industrialisées est sans doute plus forte que celle mesurée.

Si la référence n'est plus la moyenne nationale mais provinciale de manière à écarter l'Ile-de-France dont le poids économique et les performances sont atypiques<sup>4</sup>, l'écart en termes de PIB par emploi des régions ultramarines apparaît déjà bien plus réduit. Pour la Martinique et La Réunion, il est alors de l'ordre de 5%. Le PIB par emploi dans ces deux régions est non seulement de même niveau qu'en Poitou-Charentes, en Franche-Comté, en Bourgogne et en Corse, mais il est également supérieur à celui de l'Auvergne, du Limousin et de la Basse-Normandie. Il est en revanche inférieur à celui du Nord-Pas-de-Calais et de Languedoc-Roussillon. Quant à la Guadeloupe, son PIB par emploi est plus faible que dans toutes les régions métropolitaines mais l'écart se réduit nettement depuis la fin des années 90.

<sup>4</sup> En Ile-de-France, le PIB par emploi était supérieur de 31,4 % à la moyenne nationale en 2005 contre 25,6 % en 1995. Une telle progression en dix ans ne repose pas uniquement sur une dérive locale des prix de valeur ajoutée mais sur d'importants gains de productivité. L'économie de cette région représentait par ailleurs 28 % du PIB national en 2005.



## Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

### Taux de croissance annuel des PIB par habitant et par emploi en valeur

Régions	1996-2000		2001-2005	
	PIB / habitant	PIB / emploi	PIB / habitant	PIB / emploi
Guadeloupe	4,3	3,1	4,8	4,7
Martinique	3,3	3,5	4,9	4,8
Guyane	-2,6	-1,0	4,5	6,9
Réunion	4,1	3,6	5,3	4,2
Corse	4,1	2,4	4,2	2,9
Languedoc-R	3,1	2,6	3,3	2,7
Nord-P-de-C	2,9	1,3	3,3	2,9
Province	3,2	2,0	3,0	2,8
Métropole	3,4	2,3	3,0	2,9

Source : INSEE

Par conséquent, les régions ultramarines, à l'exception de la Guyane, créent autant de valeur ajoutée par emploi, sinon plus, que bien des régions métropolitaines. Au regard de ce critère, elles n'apparaissent plus en marge en 2005, contrairement à ce qui prévalait dix ou cinq ans plus tôt.

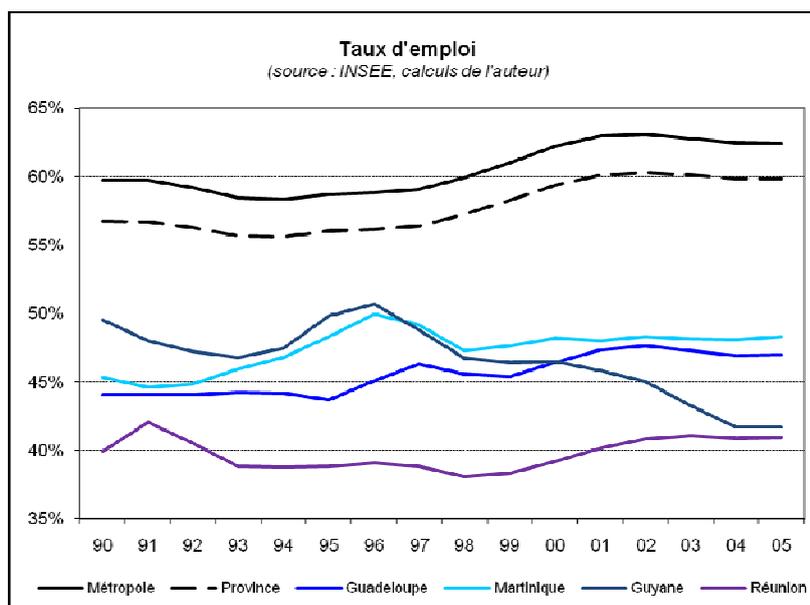
### 3- Le très faible taux d'emploi en outre-mer : un facteur explicatif essentiel de l'écart de richesse

Malgré une relative convergence due aux gains de productivité, l'écart de richesse créée par habitant entre les régions ultramarines et métropolitaines demeure important et tient essentiellement au taux d'emploi.

L'outre-mer ne se distingue pas de la métropole par la proportion de la population en âge de travailler, comprise entre 15 et 64 ans selon la définition de l'INSEE. Elle se révèle sensiblement la même, de l'ordre de 65 % environ, d'une région à l'autre et de la métropole à l'outre-mer. Elle ne peut donc pas expliquer les écarts de PIB par habitant, en particulier ceux caractérisant les régions ultramarines. Toutefois l'exception est de nouveau la Guyane où, en raison de la forte natalité, la proportion de la population en âge de travailler est de 60 % environ.

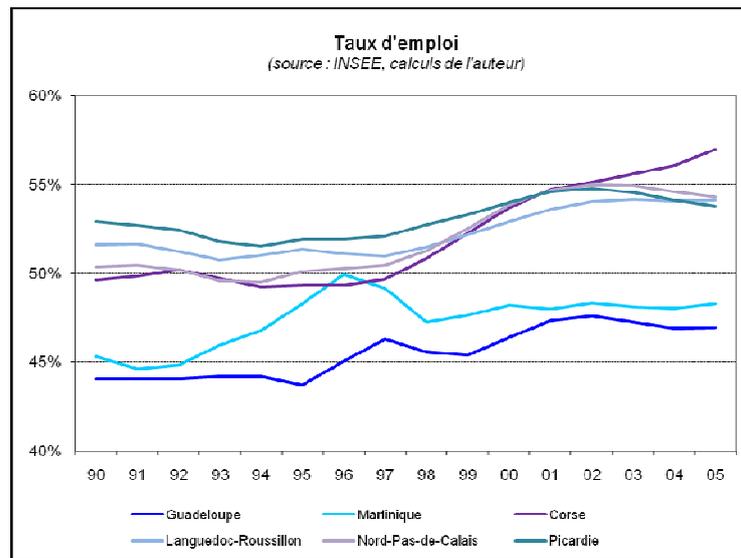
En revanche, le taux d'emploi, qui rapporte le nombre d'emplois à la population en âge de travailler, est un facteur très discriminant entre les régions ultramarines et métropolitaines. Egal à 62,4 % en métropole en 2005, il atteignait seulement 44,2 % dans les DOM. Ce taux ne dépassait pas 41 % à La Réunion et 41,7 % en Guyane où il a diminué de 9 points depuis le milieu des années 90. La Guyane est la seule des régions ultramarines à conjuguer une forte baisse du taux d'emploi à un niveau initial déjà bas. Quoique plus élevé aux Antilles (47 % à la Guadeloupe et 48,3 % à la Martinique), le taux d'emploi y demeure très inférieur à celui observé dans les régions métropolitaines les plus pauvres.

Graphique 4





Graphique 5



Durant la décennie 90, les écarts de PIB par habitant entre les régions ultramarines et les régions métropolitaines les plus pauvres tenaient pour une large part à la valeur ajoutée créée par emploi. Depuis les années 2000, Guyane exceptée, ils résultent essentiellement des différences de taux d'emploi. Bien que le rythme des créations d'emplois ait été supérieur à celui observé en métropole, sauf à la Martinique, elles n'ont pas suffi à réduire significativement ces écarts.



## II – UN MODE DE DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE A LA REUNION

### 1- Une croissance forte et intensive en emplois dans le secteur résidentiel

Au cours de la première moitié des années 2000, la croissance économique des Antilles et de la Guyane a été plutôt économe en emplois et génératrice de gains de productivité. La Réunion se démarque de cette trajectoire par une croissance économique qui se traduit moins qu'ailleurs par des gains de productivité, même s'ils sont importants, et davantage par des créations d'emplois. Elle se rapproche en cela de la Corse. En effet cette dernière, dont la forte progression du PIB par habitant est la plus proche des rythmes enregistrés en outre-mer, n'enregistre pas simultanément une augmentation du PIB par emploi d'une ampleur équivalente. Devançant La Réunion, la Corse est la région française qui présente l'écart le plus important entre ces deux taux de croissance durant la première moitié des années 2000.

Taux de croissance annuel de l'emploi (en %)

Régions	1996-2000	2001-2005
Guadeloupe	2,3	1,0
Martinique	0,7	0,7
Guyane	2,4	1,4
Réunion	2,3	2,6
Corse	2,1	2,4
Languedoc-R	1,6	2,0
Nord-P-de-C	1,7	0,5
Province	1,5	0,8
Métropole	1,5	0,7

Source : INSEE

De 2001 à 2005, ces deux régions ont en commun un même dynamisme de l'emploi salarié dans les branches de la construction, du commerce de détail et des services aux particuliers.

Taux de croissance annuel de l'emploi salarié  
par branche d'activité de 2001 à 2005 (en %)

Régions	Construction	Commerce de détail (1)	Services aux particuliers	Services administrés (2)
Guadeloupe	3,7	2,1	1,2	0,8
Martinique	4,3	1,1	1,2	1,3
Guyane	0,6	2,9	0,3	2,2
Réunion	7,6	4,2	5,8	0,8
Corse	6,2	3,6	2,6	1,0
Languedoc-R	4,4	3,2	3,3	1,9
Nord-P-de-C	1,5	1,1	1,7	0,6
Province	2,2	1,8	2,1	1,1
Métropole	1,9	1,6	2,1	0,9

(1) y compris commerce et réparation automobile. (2) Administrations, éducation, santé et action sociale.

Source : INSEE

Ce dynamisme de l'emploi salarié dans le secteur « résidentiel », qui regroupe les activités produites localement et destinées à la population présente sur le territoire<sup>5</sup>, a des origines différentes dans les deux régions insulaires. En Corse, il bénéficie de l'essor du tourisme (Gautier, 2007) tandis qu'il résulte à La Réunion du rattrapage progressif d'activités insuffisamment développées au regard des évolutions démographiques.

<sup>5</sup> Dans cette étude, le secteur « résidentiel » comprend le commerce de détail (y compris le commerce et réparation automobile), les services aux particuliers (hôtellerie et restauration, activités de loisirs, services personnels et domestiques) ainsi que la construction dont l'activité est majoritairement destinée à la population. D'autres branches dont la production est locale et la clientèle partagée entre les ménages et les entreprises (transports, immobilier, banques) mais de moindre poids économique dans les régions ultramarines pourraient compléter ce secteur résidentiel.



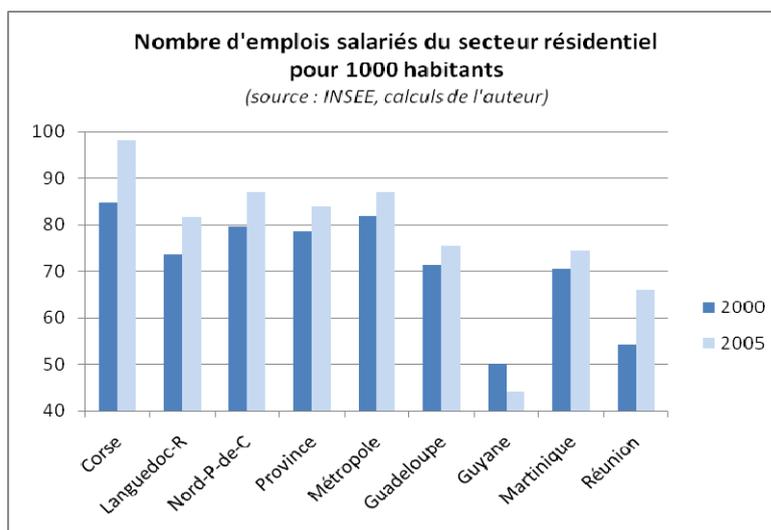
En Corse, 14 700 emplois salariés sont liés au tourisme (Rafraf, 2007), dont la moitié dans les services aux particuliers, même s'il ne s'agit pas d'emplois à temps plein une année durant. Ils ne sont que 6 000 environ à La Réunion (Bally & alii, 2007). Mais le secteur du bâtiment a également profité de l'attrait qu'exerce la Corse. Son parc de logements s'accroît de 13,2 % de 1999 à 2006, contre 8,3 % en France métropolitaine. L'écart tient entièrement à la construction de résidences secondaires et de logements occasionnels, dont le nombre progresse de 15,3 % durant la même période. Leurs occupants durant quelques mois de l'année, qu'ils soient les propriétaires ou des touristes en location, apportent un surcroît de consommation dans la région qui stimule l'économie locale, notamment les activités de commerce, de restauration et de loisirs. Une étude portant sur l'année 1999 (Lejoux, 2002) évaluait déjà le solde touristique de la Corse avec les autres régions métropolitaines à 8,5 % de son PIB et à 11,4 % du revenu disponible des ménages. Pour le Languedoc-Roussillon, autre région touristique, les évaluations étaient de 4,7 % et 6,3 % respectivement. Dans son ouvrage « La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses », Laurent Davezies estime que cette redistribution interrégionale prise dans son ensemble est du même ordre de grandeur que celle opérée par le budget de l'Etat.

On ne dispose pas de données similaires pour les régions ultramarines. Les dépenses de tourisme fournies par l'INSEE, dont il faudrait déduire celles des étrangers sur place et celles des résidents ultramarins en métropole pour être comparables aux évaluations précédentes<sup>6</sup>, constituent ainsi un majorant du solde touristique de chacune de ces régions avec la métropole. Or, en 2007, ces dépenses ne dépassaient pas 3,1 % du PIB aux Antilles, 1,2 % en Guyane et 2,1 % à La Réunion. Pour des raisons de coût évidentes, liées à l'éloignement géographique, les régions ultramarines ne profitent pas de la même redistribution de revenus que les régions les plus pauvres et les plus touristiques de la métropole. Cependant, elles ne sont probablement pas les plus défavorisées en ce domaine. Certaines régions métropolitaines sont à la fois pauvres et déficitaires dans leurs échanges touristiques : le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, qui pâtissent de moindres atouts naturels, versent aux autres régions respectivement 1,3 % et 0,5 % de leur PIB, l'équivalent de 2 % et de 0,7 % du revenu disponible des ménages.

## 2- Un effet de rattrapage largement imputable au secteur résidentiel

A La Réunion, ce n'est pas le tourisme mais des besoins dans le secteur résidentiel qui ont permis de nombreuses créations d'emplois. En 2000, le nombre de salariés par habitant y est encore nettement inférieur à celui des Antilles et des régions métropolitaines. Cinq ans plus tard, l'écart s'est resserré même s'il demeure une marge de progression. Cette dynamique de l'emploi salarié ne s'est pas faite au détriment des effectifs non salariés, dont la proportion à La Réunion comme en Corse est quasi inchangée de 2000 à 2005.

**Graphique 6**



Les créations d'emplois à La Réunion ont été importantes dans le secteur de la construction avant que les grands travaux d'infrastructures publiques, commencés en 2005, ne le soutiennent par la suite. Elles ont correspondu à une forte demande de logements, le nombre de ménages ayant augmenté de plus de 20 % entre 1999 et 2006. Le commerce de détail et les services aux particuliers ont été également des branches créatrices de nombreux emplois même si, pour la seconde, l'écart reste important avec les Antilles, sans doute en raison d'une activité touristique plus réduite à La Réunion.

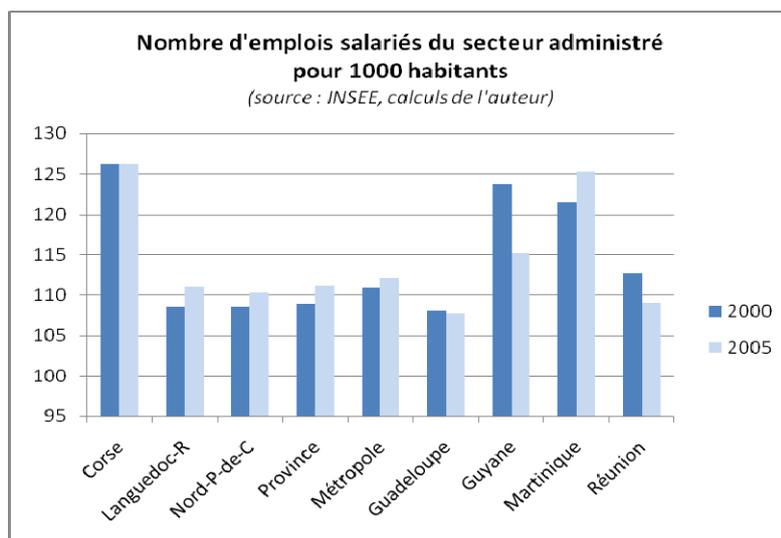
<sup>6</sup> L'étude de Lejoux (2002) porte sur les flux touristiques interrégionaux de Français métropolitains alors que les dépenses de tourisme fournies par l'INSEE (enquête flux touristiques) concerne les dépenses sur place des touristes, étrangers compris. Elles ne sont pas nettes des dépenses des touristes ultramarins en métropole.



## Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

En revanche, **l'emploi des services administrés** (administrations, éducation, santé et action sociale) **ne progresse pas en Corse et à la Réunion**. Mais, déjà en 2000, son niveau rapporté à la population est en Corse le plus élevé de toutes les régions françaises. Nettement plus faible à La Réunion, il diminue et devient identique en 2005 à celui de la moyenne provinciale. La région n'est donc pas sur-administrée. Pour autant, un peu plus d'un tiers des emplois sont dans le secteur public<sup>7</sup>, plus forte proportion en outre-mer (Brenot-Ouldali, 2006), du fait d'un sous-emploi massif dans le secteur marchand.

Graphique 7



### 3- Des besoins encore insatisfaits dans les services aux particuliers, des marges de progression en termes d'emplois salariés

Ce rattrapage en termes d'emplois dans le secteur résidentiel à la Réunion était-il achevé au milieu des années 2000 ? Le nombre d'emplois salariés par habitant dans ce secteur, comparé à celui d'autres régions ultramarines et métropolitaines, semble indiquer qu'il existe encore une marge de progression. Toutefois, un tel indicateur peut surévaluer les possibilités d'emplois dans des régions à fort taux de natalité. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Peut-être est-ce pour cette raison que la Guyane et, dans une moindre mesure, La Réunion présentent en 2005 un nombre d'emplois salariés par habitant dans le secteur résidentiel inférieur à celui des autres régions. Par ailleurs, ce secteur se développe d'autant plus que les revenus des ménages sont élevés. Mais le revenu disponible par habitant est une statistique qui ne rend pas compte au mieux de la demande potentielle du ménage moyen. Il ne distingue pas les enfants dont les besoins peuvent être moindres et il n'intègre pas les économies d'échelle réalisées par le ménage dans ses dépenses. Il n'est en effet pas nécessaire de multiplier tous les services et biens de consommation par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Celui-ci est calculé par l'INSEE à partir du revenu disponible et du nombre d'unités de consommation, lequel dépend de la taille du ménage et des âges des personnes qui le composent (cf. annexe 2). On privilégiera cette statistique dans la suite de l'étude.

Une analyse économétrique sur les départements métropolitains, dont les résultats sont détaillés dans l'annexe 2, évalue les besoins en emplois salariés par habitant dans le secteur résidentiel et dans les seuls services aux particuliers selon des paramètres relatifs à la population résidente et à celle séjournant temporairement dans le département. Pour la première, sont pris en compte le niveau de vie moyen des ménages, la proportion d'enfants de moins de 15 ans et la taille de la population qui, plus elle s'accroît, plus elle rentabilise les activités du secteur résidentiel, toutes choses égales par ailleurs. La seconde est mesurée par les nuitées d'hôtel rapportées à la population (les nuitées dans les campings se révèlent sans effet sur l'emploi), ainsi que par la proportion de résidences secondaires ou de logements occasionnels dans le parc de logements habités.

<sup>7</sup> Le secteur public retenu par Brenot-Ouldali (2006) exclut les militaires mais comprend les enseignants des établissements privés et les contrats aidés dont les bénéficiaires sont en priorité les personnes en difficulté sur le marché du travail et les jeunes.



Les effets de ces différentes variables sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

**Effets de la démographie, du niveau de vie et du tourisme  
sur l'emploi salarié dans le secteur résidentiel hors construction**

<b>Nombre d'emplois salariés supplémentaires pour 1 000 habitants</b>	<b>Secteur résidentiel hors construction</b>	<b>dont les services aux particuliers</b>
+10 % sur le niveau de vie moyen des ménages	4,7	5,2
+10 % sur la taille de la population	0,4	NS
+ 10 points sur la proportion d'enfants de moins de 15 ans	-9,6	NS
+ 10 points sur la proportion de résidences secondaires	2,7	2,0
+ 10 nuitées d'hôtel par habitant	15,1	10,9

NS : non significatif

Ces résultats appliqués aux régions ultramarines montrent des marges de progression en termes d'emplois salariés dans le secteur résidentiel aux Antilles et à La Réunion, notamment dans les services aux particuliers. Dans cette branche d'activité, **les besoins ne seraient satisfaits qu'à hauteur de 80 % à La Réunion et à la Guadeloupe, comme en Corse, et de 65 % à la Martinique, au regard du niveau de vie de la population et de la fréquentation touristique.** Ce seraient un peu moins de 5 000 emplois salariés qui feraient ainsi défaut à La Réunion et à la Martinique, un peu moins de 3 000 à la Guadeloupe. Mais ces estimations constituent très probablement des majorants en raison de l'économie informelle plus développée en outre-mer qui absorbe déjà une part de ces emplois.

A la Martinique, l'emploi salarié par habitant dans les services aux particuliers est moitié moindre qu'à la Guadeloupe et qu'en Corse, en raison d'un plus faible niveau de vie dans le premier cas, du fait d'une plus faible affluence touristique dans le second. Aux nuitées d'hôtel en nombre plus limité s'ajoute en effet une proportion de résidences secondaires bien plus réduite, dont l'éloignement géographique de la métropole est bien évidemment la cause.

La phase de rattrapage initiée à La Réunion serait susceptible de se prolonger. Compte-tenu des besoins, elle pourrait même s'étendre aux Antilles, notamment à la Martinique. Le niveau de vie moyen des ménages serait de nature à soutenir une plus forte demande de services aux particuliers même si la faible fréquentation touristique, comparée à celle de la Corse, la freine.



### III – NON CONVERGENCE DU REVENU PAR HABITANT EN RAISON DU CHÔMAGE

#### 1- Un avantage salarial outre-mer par rapport à la province, sauf pour les ouvriers

La forte croissance du PIB par emploi en outre-mer, essentiellement constituée de gains de productivité, ne s'est guère répercutée sur les salaires. Leur progression s'est révélée à peine plus soutenue qu'en métropole à La Réunion et à la Guadeloupe, légèrement en deçà à la Martinique et très nettement inférieure en Guyane. Mais en dépit de ce partage de la valeur ajoutée, moins favorable au travail salarié en outre-mer qu'il ne l'était à la fin des années 1990, les salaires y sont en moyenne plus élevés qu'en métropole.

Outre l'Île-de-France, région la plus riche où les salaires sont les plus élevés, ce sont paradoxalement les régions les plus pauvres, celles d'outre-mer, qui bénéficient également d'un avantage salarial même s'il est de moindre ampleur. Le salaire y est certes inférieur à la moyenne nationale tirée par l'Île-de-France mais il est supérieur à la moyenne provinciale. Il la dépasse en effet de 9,1 % en Guyane : dans une économie d'un peu plus de 50 000 emplois seulement, le secteur aérospatial est si important, de par ses effectifs et le niveau de ses rémunérations, que la région de loin la plus pauvre de France est néanmoins celle où le salaire moyen est le plus élevé, hormis l'Île-de-France. Aux Antilles, le salaire moyen est supérieur à celui de 16 des 21 régions de province. A La Réunion, quoique d'un niveau inférieur à la moyenne provinciale et identique à celui de la Corse et du Languedoc-Roussillon, régions métropolitaines parmi les plus pauvres, il dépasse néanmoins celui du Limousin, de la Basse-Normandie et de Poitou-Charentes.

#### Salaires nets à temps complet du secteur privé non agricole dans les régions ultramarines en 2006 (écart en % aux moyennes nationale et provinciale)

Ecart en %	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
A la moyenne nationale	-8,6	-8,9	-1,5	-13,2
A la moyenne provinciale	1,2	0,9	9,1	-3,9

Source : INSEE

Pour conserver un champ homogène au PIB par emploi, il faudrait cependant intégrer à l'analyse les secteurs public et agricole ainsi que les travailleurs indépendants, proportionnellement plus nombreux en outre-mer. Les données concernant ces derniers ne sont pas disponibles pour les années 2000. En revanche, le salaire brut apparent calculé à partir des comptes régionaux permet d'inclure les deux secteurs manquants.

#### Salaires nets à temps complet et salaire brut apparent dans les régions ultramarines en 2001 (écart en % à la moyenne nationale)

2001	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Salaires nets à temps complet (secteur privé non agricole)	-9,5	-7,0	6,8	-14,2
Salaires brut apparent (tous secteurs)	-7,8	-5,6	-16,8	-9,2

Source : INSEE

En 2001, année commune aux deux sources statistiques, l'écart du salaire brut apparent (tous secteurs) en outre-mer à la moyenne nationale était plus faible que celui du salaire net à temps complet (secteur privé non agricole). La forte proportion d'emplois publics en outre-mer y contribue car les fonctionnaires bénéficient d'une prime de vie chère, propre aux régions ultramarines, équivalente à 40 % de leurs traitements aux Antilles et à 53 % à La Réunion. En 2002, l'outre-mer comptait plus de 28 % d'emplois publics civils (y compris les enseignants d'établissements privés), à peine plus qu'en Corse (27 %) mais davantage qu'en Languedoc-Roussillon (23 %) et en Nord-Pas-de-Calais (22 %), autres régions pauvres où elle est généralement plus élevée (Brenot-Ouldali, 2006). La proportion moyenne en outre-mer masque cependant de très fortes disparités entre régions. Ainsi le maximum à La Réunion avoisine 35 %.

A l'exception de la Guyane, la prise en compte des secteurs public et agricole confirme bien un avantage salarial dans les régions ultramarines. Mais il ne profite pas à toutes les catégories socioprofessionnelles. Il bénéficie surtout aux cadres, dans une moindre mesure aux professions intermédiaires<sup>8</sup> et aux employés. Les ouvriers y sont en revanche moins rémunérés qu'en métropole.

<sup>8</sup> Parmi les professions intermédiaires figurent notamment les professeurs des écoles, collèges et lycées, les fonctionnaires de catégorie B, les infirmiers, les sages-femmes, les kinésithérapeutes, les techniciens, les contremaîtres et les agents de maîtrise.



Outre-mer, les cadres du secteur privé non agricole ont en effet un salaire net bien plus élevé que dans toutes les régions métropolitaines hormis l'Île-de-France. Ils bénéficient vraisemblablement ou de primes de la vie chère, à l'instar des fonctionnaires titulaires, ou de primes à l'« expatriation » pour ceux venus de métropole.

**Salaires nets à temps complet des cadres  
du secteur privé non agricole en 2006**  
(écart en %)

<b>Ecart en %</b>	<b>Guadeloupe</b>	<b>Martinique</b>	<b>Guyane</b>	<b>Réunion</b>
à la moyenne nationale	0,8	3,6	0,7	-0,8
au niveau le plus élevé en province (Rhône-Alpes)	8,4	11,5	8,3	6,7
au niveau le plus bas en province (Bretagne)	17,2	20,5	17,1	15,4

Source : INSEE

En revanche, pour les ouvriers, le salaire est voisin des plus bas niveaux observés en province.

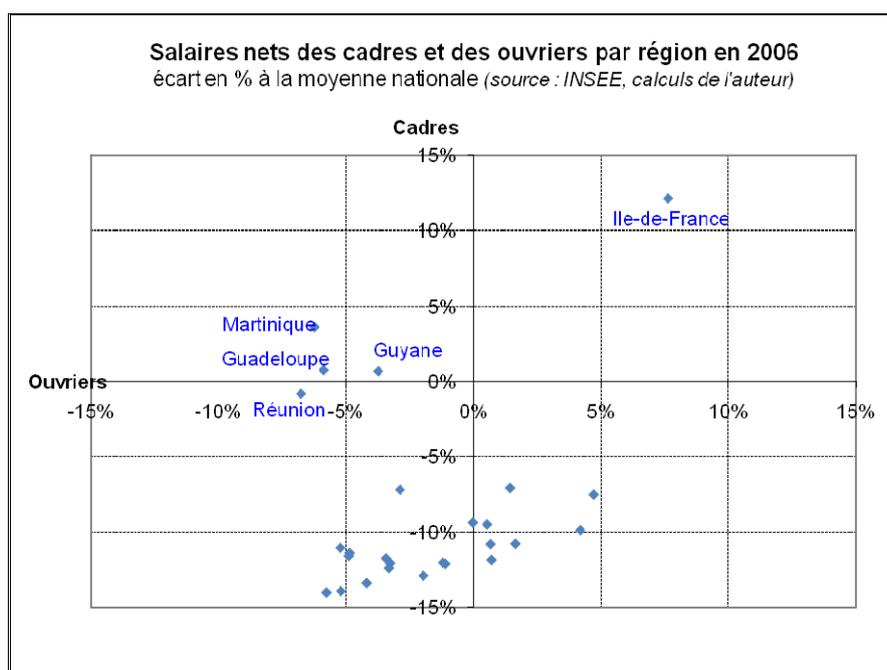
**Salaires nets à temps complet des ouvriers  
du secteur privé non agricole en 2006**  
(écart en %)

<b>Ecart en %</b>	<b>Guadeloupe</b>	<b>Martinique</b>	<b>Guyane</b>	<b>Réunion</b>
à la moyenne nationale	-5,9	-6,2	-3,7	-6,8
au niveau le plus élevé en province (Hte-Normandie)	-10,1	-10,5	-8,1	-11,0
au niveau le plus bas en province (Bretagne)	-0,1	-0,5	2,1	-1,1

Source : INSEE

Les régions ultramarines se distinguent des régions métropolitaines par de plus fortes inégalités salariales, comme l'illustre le graphique 8. Les Antilles et la Guyane sont en effet les seules régions à se situer dans le quadrant supérieur droit qui caractérise des salaires des cadres supérieurs à la moyenne nationale et des salaires ouvriers inférieurs. La Réunion vérifie la seconde condition mais non la première même si les salaires des cadres y sont à peine inférieurs à la moyenne nationale. Le rapport entre le salaire d'un cadre et celui d'un ouvrier est compris entre 2,83 en Guyane et 2,99 à la Martinique quand il vaut 2,71 en métropole. Légèrement supérieur à celui de l'Île-de-France (2,82), ce rapport dépasse nettement les niveaux en province qui varient de 2,34 en Alsace à 2,59 en Auvergne.

**Graphique 8**



Ainsi, en outre-mer, les plus fortes inégalités quant à l'emploi se doublent de plus fortes inégalités quant au salaire.



## 2- Du salaire moyen au revenu moyen : le chômage, un obstacle majeur à la convergence du revenu des ménages

### 2-1 Outre-mer, des revenus d'activité et des retraites inférieurs aux revenus moyens des régions métropolitaines les plus pauvres

L'avantage salarial de l'outre-mer sur la province ne suffit pourtant pas à assurer aux populations ultramarines des revenus par habitant d'un montant équivalent, sinon supérieur, à celui des populations des régions métropolitaines les plus pauvres. Leurs revenus d'activité, composés essentiellement des revenus du travail<sup>9</sup> (salaires, traitements et revenu mixte des entrepreneurs individuels), sont nettement inférieurs à ceux de toutes les autres régions françaises, y compris les plus pauvres. En 2005, l'écart était de 22 % avec la région Nord-Pas-de-Calais où les ménages ont les plus faibles revenus d'activité par habitant.

**Revenus d'activité par habitant en 2005**  
(écart en % à la moyenne nationale)

Régions	par habitant de tous âges	par habitant âge < 65 ans
DOM (*)	-37,2	-42,0
Corse	-15,0	-11,9
Languedoc-R	-18,5	-15,7
Nord-P-de-C	-19,5	-21,4
Province	-8,0	-6,8

(\*) : estimations provisoires ; statistiques indisponibles par région  
Source : INSEE

De tels écarts avec la métropole ne tiennent pas à la proportion de retraités, par définition sans revenus du travail, qui est moins élevée en outre-mer et qui tend à les minorer.

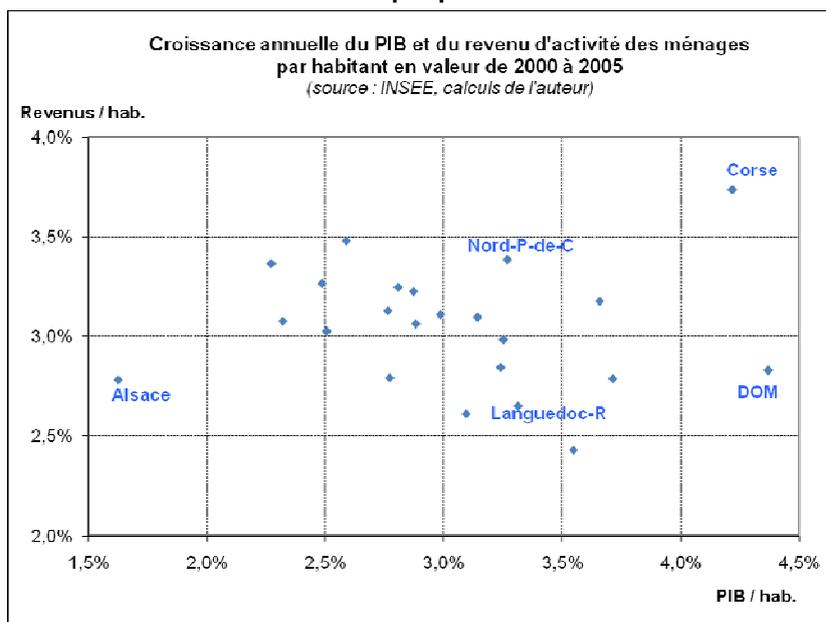
En outre, les revenus d'activité par habitant n'ont pas diminué depuis 2000. Cette année-là, ils étaient inférieurs à la moyenne nationale de 34,4 %. L'écart atteignait 40,5 % en Guyane, 38 % à La Réunion, 33,1 % à la Guadeloupe et 26,6 % à la Martinique.

### 2-2 Une progression du revenu d'activité des ménages plus faible que dans les régions métropolitaines, malgré une croissance élevée du PIB par tête

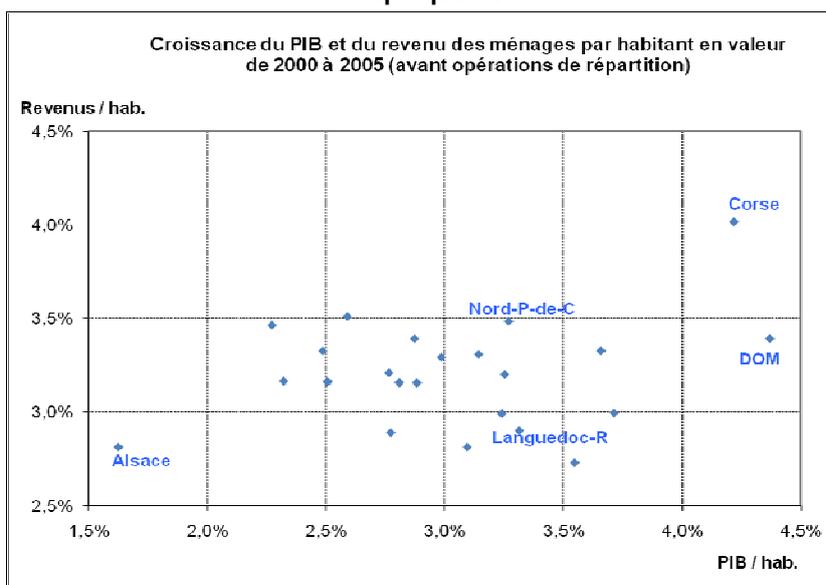
La forte croissance des économies ultramarines de 2000 à 2005 ne s'est pas traduite par une progression similaire du revenu d'activité par habitant des ménages. Celle-ci est même parmi les plus faibles de celles observées dans les régions françaises tandis qu'elle est la plus élevée en Corse. Entre cette dernière et l'ensemble des régions ultramarines, aux performances économiques quasi identiques en termes de PIB par habitant, l'écart est d'un point de croissance de revenu par habitant. La stagnation du taux d'emploi en outre-mer a empêché la convergence des revenus d'activité. L'avantage salarial ne peut pas suppléer la trop faible croissance de l'emploi.

<sup>9</sup> Les revenus d'activité incluent également les revenus immobiliers des particuliers, perçus ou fictifs pour les propriétaires occupant leur logement.

Graphique 9



Graphique 10



Le boom des revenus financiers en outre-mer<sup>10</sup> ne peut y suppléer davantage, d'autant qu'il ne profite pas à l'ensemble des ménages ultramarins. Caractérisé par un triplement en cinq ans sans équivalent en métropole, il réduit quelque peu l'écart du revenu moyen par habitant avec les autres régions. Avant les opérations de répartition (impôts, cotisations et prestations sociales), le revenu des ménages par habitant en outre-mer est ainsi inférieur de 42,8 % à la moyenne nationale en 2005 et de 38,1 % à la moyenne provinciale, c'est-à-dire à des niveaux quasi inchangés depuis 2000.

<sup>10</sup> Les comptes régionaux en base 2000 ne sont pas encore disponibles pour chacune des régions ultramarines. L'INSEE publie des évaluations provisoires pour l'ensemble des DOM à partir de 2001. Il en est ainsi des revenus financiers comme de toutes les autres composantes du revenu des ménages.



## CONCLUSION

---

Dans les quatre régions ultramarines, la forte croissance économique durant la première moitié des années 2000 s'est bien accompagnée d'importants gains de productivité, laquelle a convergé vers celle de la métropole. De ce fait, la croissance a été peu intensive en emplois sauf à La Réunion où le taux de chômage est cependant le plus élevé. Elle n'a pas profité à l'ensemble de la population ultramarine en âge de travailler. Dans ces régions, le taux d'emploi demeure en effet très faible. Les revenus du travail sont loin de suffire à procurer un revenu par habitant équivalent à celui observé en métropole, y compris dans ses régions les plus pauvres.

La Réunion, qui a enregistré la plus forte croissance d'emplois de toutes les régions françaises, a profité d'un effet de rattrapage dans des activités résidentielles sous-représentées au regard de sa population. Les branches de la construction, du commerce de détail et des services aux particuliers y ont créé de nombreux emplois. Toutefois, des besoins demeureraient insatisfaits, notamment dans les services aux particuliers. Il en serait de même aux Antilles, plus particulièrement à la Martinique.

Ainsi la phase de rattrapage en termes de créations d'emplois, initiée à La Réunion, serait susceptible de s'y prolonger et, compte-tenu des besoins, de s'étendre aux Antilles. Le niveau de vie moyen des ménages serait en effet de nature à soutenir une plus forte demande de services aux particuliers même si la faible fréquentation touristique, comparée à celle de la Corse, la freine.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Bally Bruno, Actif Nelly & Arnaud Jean-Noël, « 6000 emplois liés au tourisme à la fin 2005 », revue Economie de la Réunion n°131, INSEE Réunion, décembre 2007

Brasset Michel & Fagnot Olivier, « Le poids de la fonction publique et de l'économie résidentielle », revue Economie de la Réunion n°128, INSEE Réunion, décembre 2006

Brenot-Ouldali Annie, « L'emploi public en région », Données sociales – La société française, 2006

Davezies Laurent, « La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses », coll. La République des Idées, éditions du Seuil, janvier 2008

Forgeot Gérard & Jourdan Nadine, « Impact des aides au système productif sur les résultats des entreprises d'Outre-mer », note n°264 bis, INSEE Antilles-Guyane, avril 2008

Gautier Alexandre, « Dix ans de forte croissance économique en Corse », Economie Corse n°117, INSEE Corse, décembre 2007

Lejoux Patricia, « Esquisse d'une géographie des flux de revenu / consommation associés aux pratiques touristiques », Rapport au Ministère de l'Economie, Direction du Tourisme, Laboratoire d'Observation de l'Economie et des Institutions Locales, Université de Paris XII Créteil, novembre 2002

Michel Christophe, Theulière Maël et Missègue Nathalie, « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », INSEE Première, n°1279, février 2010

Sudrie Olivier, « L'ultrapériphéricité définit-elle un modèle de croissance ? » CEROM, INSEE, mars 2008

« Tableaux Economiques Régionaux 2009-2010 », INSEE Antilles-Guyane, INSEE La Réunion, 2010

« Le Tourisme dans l'Outre-mer français », Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Direction du Tourisme, novembre 2008

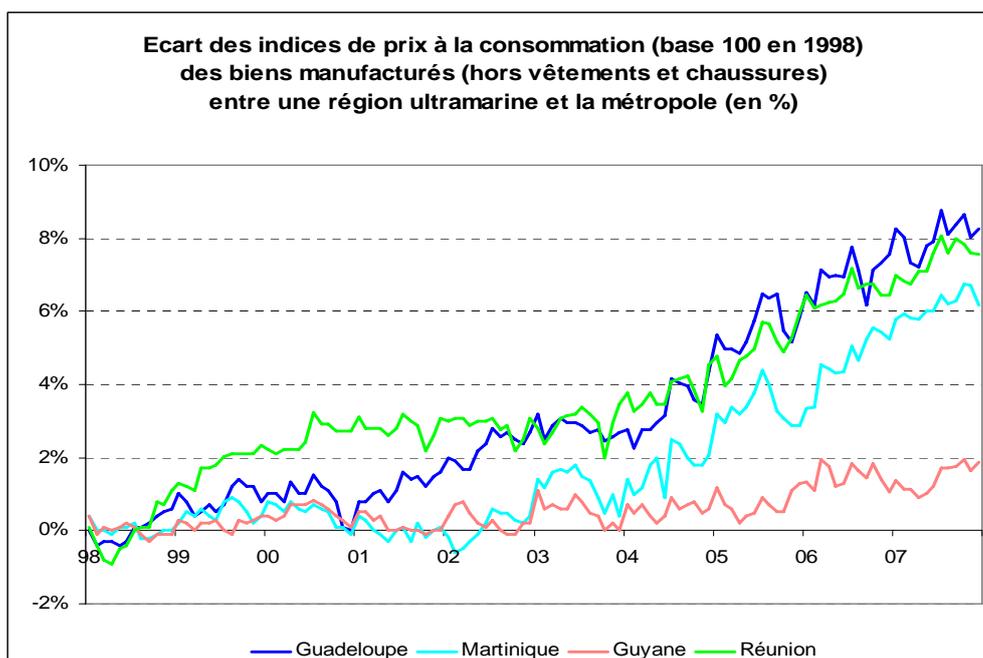
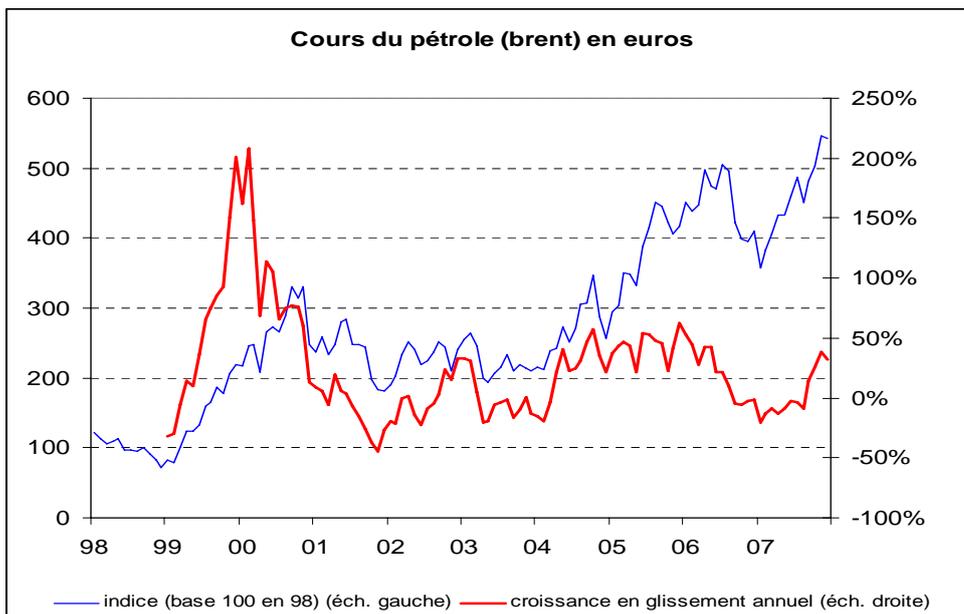


## ANNEXES

### ANNEXE 1

#### L'impact de la hausse des cours pétroliers sur l'écart de prix des biens manufacturés entre une région ultramarine et la métropole

Le cours du Brent exprimé en euros enregistre une très forte hausse de l'été 1999 à la fin de l'année 2000 puis à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2004.





Son éventuel impact sur l'écart de prix des biens manufacturés (hors vêtements et chaussures) entre une région ultramarine et la métropole est mesuré à l'aide d'une équation économétrique. Celle-ci suppose l'écart des indices de prix (en logarithme) dépendent du cours du Brent en euros (en logarithme également). Toutefois les évolutions d'un tel écart peuvent aussi résulter des spécificités du commerce de détail dans les régions ultramarines, propres aux biens de consommation et non aux biens d'équipement. Pour prendre en compte ces spécificités, on ajoute l'écart des indices de prix des produits alimentaires (hors produits frais<sup>11</sup>). Mais ce dernier pouvant lui aussi être sous l'influence des coûts de transport, donc des cours pétroliers, il sera le cas échéant préalablement régressé en fonction du prix du Brent en euros et le résidu obtenu réintroduit dans l'équation concernant l'écart de prix des biens manufacturés. Cette estimation en deux étapes évite les biais induits par l'éventuelle colinéarité entre variables explicatives.

Variables :

$p_i$  et  $p_m$  : indices des prix à la consommation des biens manufacturés (hors vêtements et chaussures), respectivement dans la région ultramarine  $i$  et en métropole (base 100 en 1998)

$q_i$  et  $q_m$  : indices des prix à la consommation des produits alimentaires (hors produits frais), respectivement dans la région ultramarine  $i$  et en métropole (base 100 en 1998)

$b$  : indice du cours du Brent en euros (base 100 en 1998)

Variable endogène :  $Log\left(\frac{p_i}{p_m}\right)$

Période d'estimation : janvier 1998 – décembre 2007 (120 observations mensuelles)

Région	Log(b)	Log(q <sub>i</sub> /q <sub>m</sub> )	constante	temps (x1000)	R <sup>2</sup>	SER
Guadeloupe	0,010 (4,8)***	0,440 (12,3)***	-0,053 (-5,2)	0,578 (19,5)***	0,96	0,0052
Martinique (1)	0,016 (8,0)***	0,528 (20,5)***	-0,084 (-9,0)***	0,258 (9,2)***	0,95	0,0048
Guyane	0,005 (3,4)***	0,082 (2,0)**	-0,025 (-3,6)***	0,090 (4,7)***	0,63	0,0034
Réunion	0,016 (8,3)***	0,206 (7,01)***	-0,073 (-7,7)***	0,386 (14,3)***	0,94	0,0051

(T de Student)

\*\*\* : coefficient significatif au seuil de 1 % ; \*\* : ...au seuil de 5 %

(1) Dans le cas de la Martinique, les cours du Brent en euros ont un effet de signe positif sur l'écart de prix des produits alimentaires. Le résidu issu de cette régression, et non l'écart lui-même, tient donc lieu de variable explicative dans l'équation concernant l'écart de prix des biens manufacturés.

Ces évolutions des prix du pétrole et des produits alimentaires expliquent pour l'essentiel l'écart de prix de biens manufacturés entre chaque région ultramarine et la métropole. Toutefois, elles ne peuvent rendre compte d'une tendance linéaire supplémentaire, représentée par la variable temps. Celle-ci traduit une croissance du prix à la consommation des biens manufacturés (hors vêtements et chaussures) structurellement plus forte aux Antilles et à la Réunion qu'en métropole. Elle est supérieure de 0,7 % en glissement annuel à la Guadeloupe, de 0,4 % à la Martinique et à La Réunion, mais négligeable en Guyane.

Les équations estimées sont des relations de cointégration. Le résidu obtenu vérifie en effet le test de Engle-Yoo. Autrement dit, les relations ainsi estimées sont stables à moyen terme.

#### Test de Engle-Yoo

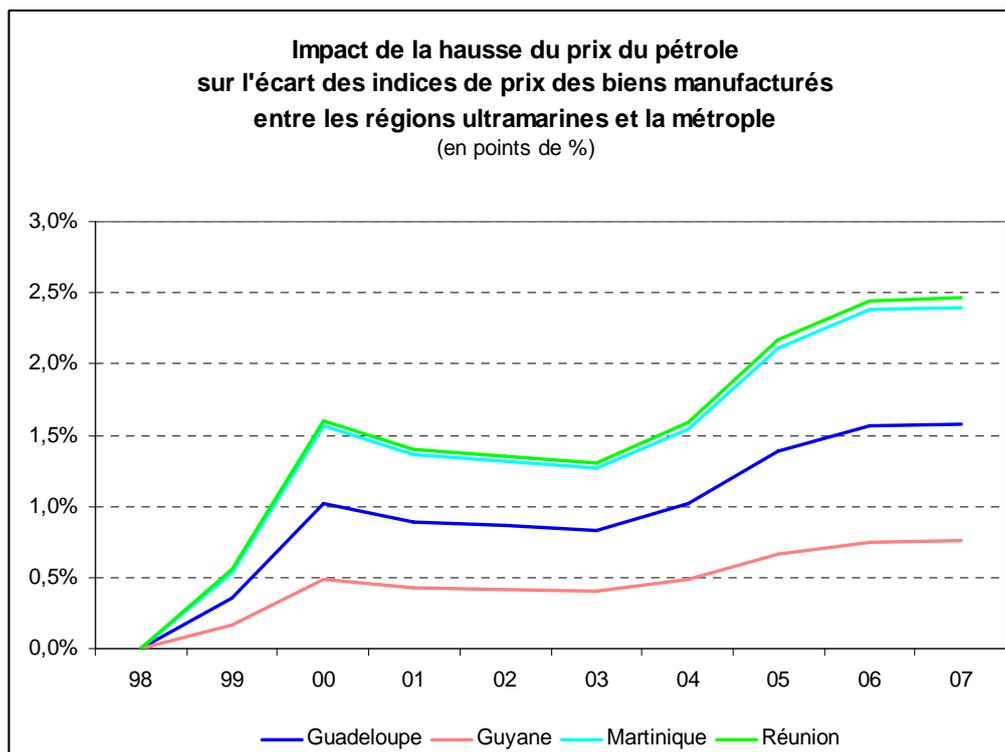
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Statistique du test	-5,64***	-4,49**	-4,95***	-4,48**

\*\*\* : pas de racine unitaire du résidu au seuil de 1 % ; \*\* : ...au seuil de 5 %

<sup>11</sup> Les produits frais sont livrés par avion et non par bateau comme la plupart des biens importés. En outre, les prix de ces produits sont sujets à de fortes variations erratiques et indépendantes des coûts de transport.



## Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines



Variable endogène :  $\dot{p}_i - \dot{p}_m$

$\dot{x}$  : variation logarithmique sur 12 mois de la variable  $x$

$u$  : résidu de la relation de cointégration

Période d'estimation : mars 1999 – décembre 2007 (106 observations mensuelles)

Région	$(\dot{p}_i - \dot{p}_m)_{-1}$	$\dot{q}_i - \dot{q}_m$	$\dot{b}_{-2}$	$u_{.12}$	constante	R <sup>2</sup> SER
Guadeloupe	0,60 (11,2)***	0,16 (5,6)***	0,003 (2,3)**	-0,42 (-5,9)***	0,003 (5,1)***	0,83 0,0033
Martinique	0,55 (9,3)***	0,20 (5,9)***		-0,53 (-6,4)***	0,002 (4,7)***	0,86 0,0034
Guyane	0,55 (8,2)***		0,002 (2,9)***	-0,48 (-5,6)***	0,0002 (0,8)	0,65 0,0027
Réunion	0,71 (14,2)***		0,002 (2,5)**	-0,39 (-6,1)***	0,002 (4,2)***	0,83 0,0028

(T de Student)

\*\*\* : coefficient significatif au seuil de 1 % ; \*\* : ...au seuil de 5 %



## ANNEXE 2

### Sensibilité des emplois salariés du secteur résidentiel hors construction au niveau de vie des ménages, au tourisme et à la démographie

Secteur résidentiel hors construction :

- commerce et réparation automobile
- commerce de détail
- hôtellerie et restauration
- activités récréatives, culturelles et sportives
- services personnels et domestiques

Les trois dernières branches constituent les services aux particuliers.

Observations : 94 départements métropolitains en 2006

La région Corse fait partie de l'échantillon, mais non ses deux départements pour lesquels les données ne sont pas toutes disponibles. Le département de Paris en est exclu en raison de sa singularité (faible superficie, densité de population très élevée) susceptible de biaiser les résultats concernant des activités économiques de proximité.

Emplois salariés en 2006 pour 1 000 hab.	Résidentiel hors construction	dont services aux particuliers
Population	3,84	NS
( <i>en Log</i> )	(3,4) <sup>***</sup>	
Niveau de vie moyen	46,54	52,27
( <i>en Log</i> )	(4,6) <sup>***</sup>	(8,2) <sup>***</sup>
Nuitées d'hôtel	1,51	1,09
/ population	(4,7) <sup>***</sup>	(4,7) <sup>***</sup>
Proportion de résidences secondaires	27,10	19,57
	(3,4) <sup>***</sup>	(3,7) <sup>***</sup>
Proportion de moins de 15 ans dans la population	-96,28	NS
Constante	-440,5	-493,7
	(-4,7) <sup>***</sup>	(-7,8) <sup>***</sup>
R <sup>2</sup>	0,61	0,63
SER	5,67	4,08

(T de Student)

\*\*\* : coefficient significatif au seuil de 1 % ; \*\* : ...au seuil de 5 %

Le niveau de vie est celui calculé par l'INSEE. Il rapporte le revenu disponible d'un ménage au nombre d'unités de consommation. Celui-ci prend en considération les économies d'échelle que procure la vie en commun. Le décompte, adopté par l'OCDE et l'INSEE, est le suivant : 1 unité pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.



**Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages  
entre régions ultramarines et métropolitaines**

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

---

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Y. BARROUX – Rédaction : J. BAUDE  
Editeur et imprimeur : IEDOM – 164, rue de Rivoli - 75001 Paris  
Achevé d'imprimer : janvier 2011 – Dépôt légal : janvier 2011  
ISSN 1779-2215